

RCS : SEDAN Code greffe : 0802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SEDAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1988 B 50189 Numéro SIREN : 348 649 393 Nom ou dénomination : A. SCHULMAN PLASTICS
--

Ce dépôt a été enregistré le 13/08/2021 sous le numéro de dépôt 2291

A.SCHULMAN PLASTICS

Dépôt N° 2251
du
13 AOÛT 2021

Société par Actions Simplifiée au capital de €. 500 000,00
Siège social : rue Alex Schulman, 08600 Givet
348 649 393 R.C.S. Sedan



PROCÈS-VERBAL
DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 18 JUIN 2021

MINUTES OF DECISIONS
OF THE SOLE SHAREHOLDER
18 JUNE 2021

- CHANGEMENT DE DIRECTEUR GENERAL -
- CHANGE OF MANAGING DIRECTOR -

L'an deux mille vingt et un,
Le 18 juin,

On 18 June 2021,

L'Associé unique de la société A.SCHULMAN PLASTICS SAS (ci-après la "**Société**")
The sole shareholder of A.SCHULMAN PLASTICS SAS (hereinafter the "Company"),

La société A.SCHULMAN HOLDINGS FRANCE SAS, société de droit français dont le siège social se situe rue Alex Schulman, 08600 Givet, représentée par M. Martin Coop (ci-après l' "**Associé unique**"),

A.SCHULMAN HOLDINGS FRANCE SAS, a company incorporated under French law, having its registered office at Alex Schulman street, 08600 Givet, duly represented by M. Martin Coop (hereinafter the "Sole Shareholder"),

Après avoir pris connaissance:
Having acknowledged:

- du texte des décisions soumises au vote de l'Associé unique ;
The Project Resolutions ;
- des Statuts de la Société.
The Articles of Association.

A pris les décisions suivantes dans un acte, sur convocation régulière de la Présidence, sur l'ordre du jour suivant :

Made the following decisions upon invitation of the President, on the following agenda:

- Constatation de la démission de M. Jean-Xavier Wirus de ses fonctions de Directeur Général ;
Acknowledgement of the resignation of Mr. Jean-Xavier Wirus from his position as Managing Director;
- Nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement, détermination de ses pouvoirs et de sa rémunération ;
Appointment of a new Managing Director, determination of his authority and compensation;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
Powers for the formalities.

La société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, a été dûment informée des présentes résolutions.

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Statutory Auditor, has been duly informed of these resolutions.

PREMIERE DECISION

- Constatation de la démission du Directeur Général -

FIRST DECISION

- Resignation of the Managing Director -

L'Associé unique prend acte de la démission de M. Jean-Xavier Wirus de ses fonctions de directeur général de la Société avec effet à compter du 23 juin 2021 à midi.

The Sole Shareholder acknowledges the resignation of Mr. Jean-Xavier Wirus from his position as Managing Director of the Company with effect from June 23, 2021 at noon.

L'Associé unique donne à M. Jean-Xavier Wirus quitus de sa gestion pour ses fonctions de Directeur Général et le remercie pour les services rendus à la Société.

The Sole Shareholder discharges Mr. Jean-Xavier Wirus from his duties as Managing Director and thanks him for the services rendered to the Company.

DEUXIEME DECISION

- Nomination d'un nouveau Directeur Général, détermination de ses pouvoirs et de sa rémunération -

SECOND DECISION

- Appointment of a new Managing Director, determination of his authority and compensation -

L'Associé unique décide de nommer en remplacement, avec effet à compter du 23 juin 2021 à midi, en qualité de Directeur Général de la Société :

The Sole Shareholder decides to appoint as a replacement, with effect from June 23, 2021 at noon, as Managing Director of the Company:

M. Alexandre Piret, né le 28 août 1973 à Namur (Belgique), demeurant Les Bréguières, 13114 Puylobier, France.

Mr Alexandre Piret, born on 28 August 1973 in Namur (Belgium), residing Les Bréguières, 13114 Puylobier, France.

M. Alexandre Piret est nommé pour une durée indéterminée.

Mr Alexandre Piret is appointed for an indefinite term.

Conformément à l'article 8 des statuts de la Société, M. Alexandre Piret représentera la Société vis-à-vis des tiers et sera investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans la limite de l'objet social et des pouvoirs que la loi confère au Directeur Général et exercera ses pouvoirs conformément aux Statuts.

In accordance with Article 8 of the Articles of Association, Mr. Alexandre Piret will represent the Company in its dealing with third parties and will be vested with the broadest powers to act in all circumstances in the name of the Company within the limits of the corporate purpose and the powers that the law confers on the Managing Director and will exercise his powers in accordance with the Articles of Association.

M. Alexandre Piret préalablement pressenti, a déclaré accepter les fonctions de Directeur Général qui viendrait à lui être confiées, n'être frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de ce mandat.

Mr. Alexandre Piret, who has been previously approached, has declared that he accepts the duties of Managing Director that may be entrusted to him, that he is not subject to any incompatibility or prohibition likely to prohibit him from exercising such duties and that he meets all the conditions required by law and regulations for the exercise of this mandate.

L'Associé unique prend acte que M. Alexandre Piret n'est pas titulaire d'un contrat de travail avec la Société.

The Sole Shareholder acknowledges that Mr. Alexandre Piret does not hold an employment contract with the Company.

L'Associé unique décide que M. Alexandre Piret ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat de Directeur Général. Cependant, il aura droit, sur présentation de justificatifs, au remboursement de ses frais exposés dans le cadre de l'exercice de son mandat.

The Sole Shareholder decides that Mr. Alexandre Piret will not receive any compensation for his mandate as Managing Director. However, he shall be entitled, upon presentation of supporting documents, to the reimbursement of his expenses incurred in the performance of his duties.

TROISIEME DECISION
- Pouvoir pour les formalités-

THIRD DECISION
-Powers for the formalities-

L'Associé unique confère tous pouvoirs à un salarié résidant en France, Lori Tchoboian, ou Alexandre Piret ou au porteur d'un original, d'une copie ou un extrait des présentes, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales, de publicité et de dépôt requises par les présentes.

The Sole Shareholder grants all powers to an employee based in France, Mrs. Lori Tchoboian or Mr. Alexandre Piret or to the bearer of an original, a copy or an extract thereof, required for arranging the formalities and publications related to this meeting.

* * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.
Without any further matter to discuss, the meeting is adjourned.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé unique.

After reading the above stated, the resolutions adopted have been transcribed into minutes and signed by the Sole Shareholder.

A.SCHULMAN HOLDINGS FRANCE

Associé unique

Représentée par M. Martin COOP

DocuSigned by:
Martin Coop
73829FBE7E10419